

molester un officier de douane dans l'exécution de ses devoirs, faire feu sur un vaisseau, mutiler un officier de l'armée de la marine ou des douanes ; être en possession d'effets sujets à la saisie ou confiscation ; briser, détruire tels effets, faire sombrer un vaisseau ; détruire ou endommager une maison de douane—Félonie, id., s. 98—Officiers de douanes qui aident à éluder les lois du Revenu—id., s. 99—Toutes pénalités et confiscations en vertu du dit acte sont prélevées devant les cours civiles ou de vice-amirauté et toutes amendes recouvrées d'une manière sommaire—id. s. 101, 102, 103—Déclaration fausse constitue un parjure.

Douves—Démarrer avec l'intention de les envoyer à la derive—S. R. C., c. 46, s. 43.

Drague—Employer dans les limites d'un banc d'huîtres, parc ou pêcherie étant la propriété d'un autre, dans le but de prendre des huîtres ou du frai d'huîtres—Délit, 32-33 V., c. 21, s. 14.

Draguer sans permission de l'amirauté des munitions dans un rayon de cent verges de tous vaisseaux de S. M., ou de tout mouillage, quai, bassin, etc. — Délit, conv. som., 32-33 V., c. 26, s. 10 et 11.

Drapeaux—Exposer des.....en temps d'élection.—V. Election.

Droque—Administrer avec intention de commettre un crime—Félonie, 32-33 V., c. 20, s. 21.

Droits d'excise—V. Excise.

— douaniers—V. Douanes.

— sur billets, etc.—V. Timbres.

— régaliens—Fausse déclaration à propos des..... Délit, 32-33 V., c. 21, s. 30.

Duplicata d'instruments, de documents, etc.—Fabriquer, altérer, offrir, émettre, etc., le sachant fabriqué, un.....Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 37.

Ecclésiastique—Assaut sur un.....l'empêcher de célébrer, etc. Délit, 32-33 V., c. 20, s. 36.

Echantillons de marchandises transportés par la poste—Voler, détourner, etc., détruire, endommager—V. Poste.